

**AG du 23 06 2023**

# **RAPPORT MORAL**

C'est au nom du Bureau, élu à l'issue de l'AG du 2 12 2021, que j'ai le plaisir de vous présenter le présent rapport moral. C'est en fait le premier rapport de la nouvelle gouvernance en place car lors de l'AG du 3 06 2022, du fait de sa proximité avec la précédente, nous n'en avons pas fait.

Cette nouvelle gouvernance a naturellement endossé la mission du SRP qu'il est utile de rappeler : créer un environnement favorable au développement de l'activité de ses membres c'est-à-dire la production et la commercialisation de MPR dont la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique est désormais unanimement reconnue.

Pour apprécier le bilan de l'action syndicale il est donc légitime de se pencher sur les statistiques 2022 qui sont en ligne sur notre site web. Les éléments marquants qu'il convient de retenir sont à notre avis les suivants :

- ✓ Les membres du SRP ont produit en 2022 **536 842 T de MPR**, une production quasiment **identique à celle de 2021** mais, à périmètre constant, **en retrait de plus de 6%**.
- ✓ Les **ventes en France de MPR par les membres du SRP** (Production – Vente aux confrères + Importation – Exportation) à **368 739 T** sont **en repli de 10 %** interrompant une longue série de progression.
- ✓ Les **exportations de MPR par les membres du SRP à 153 231 T** ont **augmenté de 17 %** mettant un terme à une tendance baissière régulière depuis des années
- ✓ Les **déchets** achetés par les membres du SRP pour produire les MPR sont à **75 % d'origine française**, un pourcentage identique à celui de l'année dernière. Ils sont issus à **68 % des filières à REP** (Emballages, DEEE, VHU, ABJ et DEA).
- ✓ **Le Potentiel d'économie carbone** pour la production totale de MPR par les membres du SRP a été pour l'année 2022 de : **1 016 476 T CO<sub>2</sub> eq.**

Ces éléments nous ont conduit à qualifier l'année 2022 **d'année en demi-teinte**. Ce n'est malheureusement pas une surprise. En effet, loin de nous laisser griser par les résultats flatteurs de 2021 :

- ✓ Retour d'une progression à 2 chiffres pour la production de MPR
- ✓ Annonce pour la première fois de notre jeune histoire, d'un potentiel d'économie CO<sub>2</sub> de plus d'1 million de tonnes lié à l'utilisation de nos MPR en substitution totale ou partielle de résines vierges

nous avons fait état de nos craintes pour 2022 :

- ✓ La filière n'était toujours pas sur une trajectoire lui permettant d'espérer atteindre dans les délais prévus les objectifs ambitieux de la LTECV (100 % de recyclage en 2025) ou de l'engagement de Polyvia (1 million de tonnes de MPR incorporées en 2025)

- ✓ La mobilisation des acteurs amont de la filière leur semblait insuffisante pour résorber le goulot d'étranglement que constitue la faiblesse des taux de collecte de déchets triés en vue du recyclage

Nos statistiques 2022 attestent du bien fondé de nos craintes :

- ✓ La montée en puissance des REP existantes et l'arrivée de nouvelles REP n'ont pas entraîné une augmentation substantielle des déchets mis à la disposition des régénérateurs français. En cours d'année et particulièrement au 1<sup>er</sup> semestre 2022, plusieurs régénérateurs ont fait état de difficultés d'approvisionnements avec des chutes de production de 30%.
- ✓ L'appétence des plasturgistes pour les MPR, stimulée par le plan de relance et les incitations à la fixation de taux d'incorporation ambitieux, s'est révélée bien fragile. Il a suffi en effet que la conjoncture favorable aux MPR née des difficultés passagères des producteurs de résines vierges (multiplication des « forces majeures » et hausse des prix de vente) s'estompe pour que les plasturgistes trouvent brutalement moins d'intérêt aux MPR et reviennent aux vierges. Ces dernières semaines certains membres nous ont signalé que des clients en R-PET, la MPR souvent mise en exergue pour illustrer le « recyclage qui marche », semblent désormais attendre l'entrée en vigueur des taux d'incorporation réglementaires pour repasser des commandes de R-PET.

Suite à cette analyse objective de notre performance collective il est indispensable de se demander si le SRP a fait tout ce qui était en son pouvoir pour créer ce fameux environnement propice au développement de l'activité de ses membres :

- ✓ Notre SRP se porte bien, très bien même :
  - La succession de Robert Djellal a pu être programmée et aujourd'hui nous pouvons constater qu'elle s'est bien passée et que le tandem formé par Olivier Vilcot et Délia Bergonzi est pleinement opérationnel.
  - Sous l'impulsion de leurs présidents, nos différents GT se réunissent régulièrement et contribuent largement à la vitalité de la vie syndicale.
  - Le pouvoir d'attractivité du SRP se renforce jour après jour. C'est ainsi qu'en 2022 nous avons été rejoints par **Nord Pal Plast**, **Skytech** et **Trioworld** au titre des membres actifs et par **Leistritz** et **Servachem** en tant que membres associés et n'avons enregistré qu'une seule démission : **Excelrise**.
  - Le SRP est désormais reconnu par la filière plastique comme un acteur incontournable et par les pouvoirs publics comme le seul interlocuteur représentatif de la régénération française.
- ✓ Les actions engagées pour donner de la consistance et de la crédibilité aux prises de positions publiques du SRP se déroulent comme prévu, même si l'on peut regretter quelques retards comme c'est souvent le cas pour les projets qui s'étalent sur de longs mois :
  - C'est ainsi que la **Marque NF MPR 558**, dont la gestation a été pour le moins difficile, est entrée dans sa phase visible avec la remise des premiers certificats lors d'une manifestation qui s'est déroulée le 22 mai 2023 à l'usine VEKA Recyclage sous le haut patronage du ministre délégué à l'industrie, Monsieur Roland Lescure. C'est l'occasion de se rappeler que cette marque de qualité est issue des travaux menés par la FREC (Feuille de Route de l'Economie Circulaire) à partir de 2018, qui avaient identifié qu'une augmentation du taux d'incorporation de MPR dans les produits, supposait de convaincre les plasturgistes, encore réticents à leur usage, de leurs performances techniques et environnementales sans oublier la traçabilité. Il a fallu toute l'opiniâtreté du SRP pour que

son initiative se concrétise. La petite histoire retiendra que les premiers récipiendaires ont été **Periplast**, **Suez Bayonne** et **VEKA Recyclage**. Félicitations à eux mais j'espère sincèrement que l'an prochain je pourrai rapporter que chaque membre actif a au moins une de ses MPR certifiée c'est-à-dire que l'engagement collectif pris pour se lancer dans cette initiative aura été tenu.

- Il en va de même de l'actualisation de nos ICV (« **ICV des MPR 2022** »). Là encore le financement a été un peu lent à se mettre en place mais nous sommes très fiers de noter que cette actualisation bénéficie finalement du soutien des principaux éco-organismes, des acteurs de la filière (à l'exception des producteurs de résines vierges) et de l'ADEME, fidèle soutien de toutes nos grands projets depuis 2015. L'étude est désormais entrée dans la phase calcul. Encore un peu de patience ... les résultats sont attendus au dernier trimestre 2023.
- ✓ La **stratégie d'influence** mise en place depuis plus de deux ans s'est intensifiée, le SRP étant désormais présent partout où il souhaitait l'être pour porter la voix des régénérateurs et pour pérenniser le relationnel stratégique avec les pouvoirs publics patiemment mis en place :
  - Au **ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires** et à la **DGPR**, le SRP rencontre régulièrement les conseillers et participe activement aux réunions de concertation concernant la consigne, la pollution plastique, ...
  - Au **ministère des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique**, au **ministère délégué chargé de l'industrie** et à la **DGE**, à côté de quelques échanges directs, le SRP s'appuie sur la **Taskforce Plastiques Recyclés** pour tenter de peser sur les positions de la France au niveau Européen sur toutes les dispositions envisagées concernant les plastiques.
  - A titre personnel, je préside toujours cette **Taskforce Plastiques Recyclés**, créée en juin 2020. Elle constitue, plus que jamais une enceinte privilégiée où tous les acteurs de la chaîne de valeur se retrouvent pour échanger et élaborer des propositions consensuelles destinées à retenir l'attention des pouvoirs publics. Les sujets actuels à l'ordre du jour concernent la SSD (Sortie de Statut de Déchet), le statut des huiles de pyrolyse, ...
  - Avec l'**ADEME**, les relations sont constantes et de bonne qualité. Les négociations sont parfois longues mais je crois pouvoir dire que l'Agence apprécie la pertinence de nos informations (Statistiques, ...) et de nos initiatives comme l'attestent les soutiens financiers qu'elle leur accorde (en particulier **Marque NF MPR** et **ICV des MPR 2022**).
  - Au niveau de la **normalisation**, nous avons dû étoffer le nombre de représentants du SRP, coordonnés par Marie-Claire, pour suivre avec l'aide du BNPP, le foisonnement des projets de norme développés au niveau du CEN sur les « Recyclates ».
  - Au niveau du **COTREP**, il faut particulièrement saluer le travail de Marie-Claire Magnié et Coralie Raimbault qui nous représentent au Comité technique et qui doivent y consacrer au minimum une journée par semaine.
  - Cette stratégie d'influence, dont nous venons de mettre en exergue les principaux axes, ne saurait être efficace sans des relations fortes avec l'ensemble des acteurs que ce soit en France ou en Europe. En France nous avons profité des changements de gouvernance intervenus au sein de certaines fédérations pour redéfinir les contours de nos relations. Je pense en particulier à Polyvia et à Elipso.

A ce stade de notre bilan, nous avons établi que notre SRP avait gagné en représentativité et était parfaitement opérationnel, que les actions que nous menions étaient pertinentes, bien ciblées et bénéficiaient du soutien de tous les acteurs qui comptent. Dans le même temps nous avons constaté

non sans une certaine amertume, que les performances en termes de production et de demande de MPR n'étaient pas au rendez-vous. Il serait tentant de céder à un certain pessimisme, encouragé par un environnement peu favorable où velléités et injonctions contraires cohabitent : d'un côté, « Plastics bashing » permanent, souhaits d'éradiquer tous les plastiques au-delà des seuls produits à usage unique, ... et de l'autre, l'appel au développement de l'économie circulaire et du recyclage, les prévisions des experts jamais démenties depuis des dizaines d'année sur l'augmentation régulière de la consommation mondiale des plastiques. Cet environnement, le SRP n'a pas les moyens de le changer. J'en veux pour preuve les travaux qui viennent de se dérouler à Paris en vue de créer un futur Traité international sur les Plastiques ... pour en réduire la production !

C'est pourquoi je vous propose pour terminer 2023 et esquisser les lignes directrices de nos actions pour les prochaines années de nous appuyer sur les signaux encourageants même faibles comme le fait que la filière semble prendre de plus en plus conscience que seul le développement du recyclage permettra d'assurer celui des plastiques et de poursuivre sur notre lancée actuelle en approfondissant les actions les plus prometteuses :

- ✓ Dès la publication de nos nouveaux ICV, il nous faudra organiser une réunion publique pour attirer la lumière sur cet événement attendu et essentiel. En parallèle il appartiendra aux régénérateurs d'exploiter les nouveaux Certificats d'économie carbone que nous vous proposerons.
- ✓ Au fil des ans et des réunions externes, nous constatons avec plaisir que plusieurs acteurs de la filière qui s'étaient opposés à la création de la marque NF MPR la soutiennent désormais. Je ne peux donc qu'inciter les régénérateurs qui ne sont pas engagés dans le processus, de le faire sans délai. Les représentants du SRP rêvent de pouvoir dire dans les prochaines manifestations que tous ses membres ont au moins une MPR certifiée.
- ✓ Nous avons déploré le goulot d'étranglement que constitue la faiblesse de la mise à la disposition de nos membres de déchets triés en vue du recyclage. Nous pensons que les Eco-organismes, dont certains sont encore très jeunes, peuvent et doivent jouer un rôle essentiel pour développer ces flux de déchets. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative de créer un « **Think-tank Eco-organismes** » et de l'animer. La première réunion a eu lieu dans nos locaux le 15 mai dernier. Ils ont tous répondu présents à notre invitation et ceux d'entre vous qui ont participé, ont pu constater qu'il y avait matière à mieux se connaître et à comprendre nos contraintes respectives en vue d'ébaucher des actions efficaces. D'autres réunions sont à venir et nous fondons beaucoup d'espoir sur ce nouveau levier d'actions.
- ✓ Notre position concernant le **recyclage chimique** est claire et connue de tous. Sa montée en puissance doit se faire sans nuire au recyclage mécanique dont la place doit être confortée. Nécessairement moins performant sur le plan environnemental dans un contexte politique encourageant à la décarbonation de l'industrie, le recyclage chimique doit s'attacher à traiter les déchets que le recyclage mécanique ne peut pas prendre en charge. Dans leurs prises de position publique, les représentants du recyclage chimique mettent en avant la nécessaire complémentarité des deux recyclages. Nous nous en félicitons mais votre Bureau vous invite à rester vigilants tant que nous n'aurons pas connaissance des cahiers des charges des importants flux de déchets dont ils vont avoir besoin pour alimenter leurs réacteurs. Nous les réclamons sans succès à ce jour. C'est un des sujets que nous avons abordé en toute transparence avec Eastman qui souhaite rejoindre le SRP en tant que membre associé.

- ✓ Sur le plan syndical, nous avons encore des marges de progression à approfondir que je souhaite rappeler sans les développer car vous les connaissez parfaitement :
  - Le recrutement de nouveaux membres reste un objectif permanent
  - La rapidité de vos réponses à l'enquête Statistiques n'est toujours pas suffisante
  - L'amélioration des synergies entre les membres actifs et associés est une préoccupation permanente du Bureau élargi aux présidents de GT

Avant de conclure je souhaite adresser mes remerciements à tous ceux d'entre vous qui s'investissent jour après jour dans l'action syndicale et donnent de leur temps pour représenter le SRP dans toutes les instances où il a souhaité être proactif. Que vous soyez ancien ou nouveau membre n'hésitez pas à vous manifester ! Des représentants, régénérateurs en activité, pour épauler nos permanents est l'une des forces du SRP qu'il convient d'entretenir et de développer.

Permettez-moi de conclure sur une note optimiste. Certes nous devons évoluer dans un environnement où il devient de bon ton, pour se verdir, de critiquer les plastiques, d'occulter les immenses services qu'ils rendent et de dénigrer leur recyclage en fin de vie. Mais les faits sont là : la consommation de plastiques augmente et le recyclage se doit d'augmenter. A notre niveau, jouons notre rôle, mettons en œuvre notre plan d'actions avec confiance et perspicacité, adoptons une communication positive sans complexe insistant sur nos fondamentaux que sont l'écoconception, la recyclabilité opérationnelle et les économies carbone, et préparons avec confiance nos sociétés à accueillir de plus en plus de déchets fin de vie, la seule véritable source de développement de nos activités.

**François AUBLE**

**Président du SRP**